

# Notre plus grand peintre

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 31

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207015>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## NOTRE PLUS GRAND PEINTRE

Le musée des Beaux-Arts de Lausanne ne possédait avant la mort de Gleyre que deux de ses grandes toiles, — *Davel* et les *Romains passant sous le joug*, — commandées à l'artiste par le Conseil d'Etat, vers 1850, et trois ou quatre portraits. Quelque admirables que soient ces peintures, elles ne pouvaient suffire à une institution qui tient à montrer dans toute son ampleur l'œuvre du plus illustre enfant de la terre vaudoise. Aussi, comprend-on que, Gleyre ayant été enlevé pour toujours à l'art en 1874, le gouvernement de notre canton ait fait, la même année, auprès de son légataire universel, M. Ch. Clément, des démarches en vue de compléter la collection du Musée de Lausanne. Ces négociations aboutirent à l'achat de quelques superbes esquisses, notamment de celles d'*Adam et Eve* et d'*Hercule aux pieds d'Omphale*. M. Clément fit don au Musée, à cette occasion, de six dessins de Gleyre.

Dès lors, si nous ne faisons erreur, le nombre de ces précieuses acquisitions demeura stationnaire pendant vingt ans. On ne le vit s'accroître qu'à partir de 1904, sous l'impulsion du conservateur actuel du Musée, qui se donna comme première tâche « de poursuivre de toutes ses forces le rachat des œuvres de Ch. Gleyre et la création d'une salle consacrée au peintre de Chevilly. » Cette idée-là, exprimée déjà en 1874 par Louis Ruchonnet, puis par Eugène Rambert, dans ses *Etudes et souvenirs*, M. Emile Bonjour a eu la joie de la voir se réaliser dans une mesure dépassant toutes les espérances, et ce grâce aux bonnes dispositions du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, grâce au concours patriotique de nombre de particuliers, grâce surtout aux inlassables efforts de celui qui est l'âme du Musée de Lausanne.

C'est ainsi qu'aux œuvres acquises au décès de Gleyre s'ajoutèrent, en très peu d'années, la *Nubienne*, *Diane*, le *Déluge*, l'*Enfant prodigé* (dépôt de la Fondation Keller), *Minerve et les grâces*, et de nouveaux portraits et dessins. Enfin, en 1908, l'Etat de Vaud racheta à M<sup>me</sup> Clément la collection presque entière léguée à son mari par notre compatriote : 374 tableaux, esquisses, études, aquarelles et dessins. Tout cela est visible depuis mardi dans les belles salles du palais de Rumine, et donne à notre Musée, à notre ville, un lustre que peuvent nous envier nombre de grandes galeries de peinture et nombre de cités populeuses.

\*

Puisque nous parlons de Gleyre, il n'est pas hors de propos de rappeler brièvement sa vie et quelques traits de son caractère.

Né à Chevilly, le 2 mai 1806, Charles Gleyre perdit très jeune son père et sa mère. Il fut élevé, lui et ses deux frères, par un oncle, courtier en marchandises à Lyon. Comme ses dispositions pour les arts s'étaient révélées de bonne

heure, on voulut faire de lui un dessinateur de fabrique. Mais le jeune homme quitta bientôt Lyon pour Paris. Il fit là ses premières études de peintre, séjourna en Italie, puis, en compagnie d'un Américain riche, visita la Grèce, la Turquie, la Palestine, l'Egypte, le Soudan, se sépara de son compagnon, qui l'exploitait, passa une année à Khartoum et faillit perdre la vie en Syrie. Rentré à Paris en 1838, il y vécut dans la misère jusqu'au jour où son tableau *Le Soir* ou les *Illusions perdues* rendit du coup son nom célèbre. C'était en 1843. Le gouvernement acheta cette œuvre pour le Louvre et décerna à son auteur la deuxième médaille.

Durant plus d'un quart de siècle, l'atelier de Gleyre fut un de ceux où les jeunes peintres considéraient comme une haute faveur d'être admis. C'est là que travaillèrent, entre autres artistes, Bocion, David, Anker, le maître d'Anet, mort l'autre jour.

Le 15 octobre 1858, comme Gleyre était à Lausanne, le Conseil d'Etat l'invita à un dîner qui eut lieu à l'hôtel du Faucon, et où il fut acclamé par des centaines de ses concitoyens ayant à leur tête Louis Ruchonnet, alors licencié en droit. L'artiste revint voir à cette époque son village natal, Chevilly, et le dota d'un lavoir public avec auvent, « en souvenir de sa mère qu'il avait vue bien souvent grelotter à la fontaine par la pluie et par la bise ».

En 1870, Gleyre voulut s'inscrire à Paris comme garde national, mais on refusa ce soldat à cause de son âge : il avait 74 ans. Il se retira à Lausanne, et, comme la gloire ne l'avait pas enrichi, il dut faire pour vivre quelques portraits, dans une chambre de l'hôtel du Grand-Pont, où il logeait. La paix conclue, son atelier de Paris le vit revenir ; mais ce ne fut pas pour longtemps : la rupture d'un anévrisme foudroya le peintre du *Major Davel* et des *Romains*, le 5 mai 1874, à une exposition, au Palais Bourbon. Inhumé d'abord à Chevilly, ses restes reposent au cimetière de La Sallaz, à Lausanne, depuis le 2 juillet 1896.

Les traits de Gleyre ont été reproduits dans le buste en marbre, par Chapu, qui est au Musée des Beaux-Arts, et dans le médaillon de bronze, de M. Raphaël Lugeon, ornant, avec *La charmeuse* en bas relief, la façade de la petite église de Chevilly.

Cet hommage, le canton de Vaud se devait de le parachever en créant la salle Gleyre. Il n'a pas eu d'enfants qui lui fissent plus d'honneur et qui lui restassent plus étroitement attachés.

Napoléon III avait demandé à notre compatriote de faire tous les portraits de la famille impériale : c'était la fortune. Occupé aux *Romains sous le joug*, Gleyre déclina l'offre de l'empereur en répondant : « Je n'ai pas le temps, je travaille pour mon gouvernement. » Il détestait l'empire.

Tout ce qui est parade, mise en scène, grande tenue, ne lui était pas moins antipathique. C'est ainsi, raconte Rambert, qu'il s'est permis une petite vengeance de peintre à propos de Jomini, dont il admirait cependant, comme tout le

monde, le génie stratégique. « Le général veut que je lui fasse toutes ses décorations, disait-il, soit, mais je ne lui passerai pas une ride. » Il a tenu parole, ajoute Rambert. « Ce portrait n'en est pas moins un chef-d'œuvre d'expression et de vérité. »

« Gleyre, écrit le même auteur, était un visionniste pénétrant. Il avait à un degré extraordinaire la mémoire des traits et des expressions. Un jour qu'on lui tendait un crayon et un morceau de papier pour croquer sur place une figure qu'il observait attentivement : « Ce n'est pas nécessaire, dit-il en portant la main à son front, je l'ai là. — Vous l'oubliez. — Non, elle y est... Je l'ai vu regarder pendant un instant des enfants dont je croyais savoir la figure par cœur, à force de vivre avec eux, et c'était lui qui m'apprenait la vraie couleur de leurs yeux et la forme réelle de leurs traits. »

A quel labeur le grand artiste pliait son crayon et son pinceau pour les mettre à la hauteur de son don d'observation, c'est ce que les études et les ébauches exposées maintenant au Musée de Lausanne enseigneront à ceux qui croiraient que le génie peut se passer d'efforts ; et cette initiation à la genèse de tant de chefs-d'œuvre ne sera certes pas la moins noble des jouissances qu'on retirera à fréquenter ce temple de la pure beauté qui s'appelle la Salle Gleyre.

V. F.

## BERNOIS ET VAUDOIS

UN de nos fidèles abonnés a bien voulu relever à notre intention les lignes suivantes, extraites d'un numéro de la *Gazette de Lausanne* du mois de mai 1804.

Ces lignes, qui furent écrites six ans à peine après que les Vaudois eurent secoué la tutelle bernoise et un an après que le pays de Vaud eut pris définitivement rang de canton dans le faisceau helvétique, ne manquent certes pas d'intérêt.

Et ne trouvent-elles pas un regain d'actualité dans l'amitié que Bernois et Vaudois viennent de sceller à nouveau, à Berne, à l'occasion du Tir fédéral ?

Qui sait ? Peut-être bien, même, est-ce aux Lausannois que, dans trois ou quatre ans, les Bernois viendront confier la bannière fédérale des tireurs, dont ils auront la garde jusque-là.

\*\*\*

Payerne, le 2 mai 1804.

Nos entrevues avec les artilleurs Bernois, soit en allant recevoir à Avenches les 41 canons qu'ils nous amenaient, soit en leur reconduisant ceux qui leur revenaient, ont été très fraternelles. La première fois, nos canonniers étant allés boire un coup dans l'auberge où étaient les Bernois ; ceux-ci les prévinrent fort cordialement, les firent asseoir et boire avec eux ; leur portèrent tout premier Toast, au canton de Vaud, puis aux canonniers Vaudois. Nos notes répondirent par celui-ci : aux *grenadiers de la légion Bernoise*. Après s'être bien réjouis ensemble ; ils prirent congé de nos gens en les embrassant cordialement et leur faisant les plus belles pro-

<sup>1</sup> Les notes qui suivent, nous les empruntons en grande partie à l'ouvrage de M. Emile Bonjour, intitulé : *Au Musée Arlaud*.